Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/06/2024 - 5815 - 2007 B 00084 - 413 479 361 - ABITA

ABITA
Société à responsabilité limitée au capital de 121 960 €
Siège social : 10 rue de Verdun 17340 Chatelaillon-Plage
RCS La Rochelle 413 479 361

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUIN 2024

Le 9 Juin 2024 à 11h00, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, au siège social et sur convocation de la gérante.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Thérèse ROQUIER, gérante associée.

Sont présents à l'assemblée :
- Madame Thérèse ROQUIER propriétaire de 608 parts
- Monsieur Michel ROQUIER propriétaire de 608 parts
- Madame Stéphanie ROQUIER propriétaire de 3660 parts
- Monsieur Guillaume ROQUIER propriétaire de 3660 parts

Est absent à l'assemblée :
- Monsieur Thibaud ROQUIER propriétaire de 3660 parts

Total des parts représentées, ci ..... 8536 parts

La présidente constate que les associés présents possèdent 70 % des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
- un exemplaire des statuts de la société
- le rapport de gestion de la gérance
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions L.223-19 du Code du Commerce
- le texte des projets de résolutions

Les membres de l'assemblée déclarent qu'ils ont eu connaissance de ces documents et qu'ils ont pu consulter l'inventaire avant l'assemblée et dans les délais réglementaires.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

► Rapport de gestion sur l'activité de la société
► Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, quitus à la gérance
► Affectation des résultats
► Distribution de dividendes
► Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, approbation des conventions qui y sont mentionnées

Après avoir donné lecture des rapports de la gérance, elle présente à l'assemblée les comptes annuels.

La discussion est ouverte et, après échange, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2023, approuve le dit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels arrêtés à cette date, faisant apparaître une perte de 716,98 € (sept cent seize euros, quatre vingt dix huit centimes).

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport et donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le poste « autres réserves » s'élève à la somme de 133 704,22 € (cent trente trois mille sept cent quatre euros et vingt deux centimes), décide de distribuer aux associés la somme de 15 245 € (quinze mille deux cent quarante cinq euros) prélevé sur le poste « autres réserves ».

Le dividende unitaire ainsi alloué s'établit à 1,25 € par part sociale.

L'assemblée générale décide que le dividende en numéraire sera mis en paiement à compter du 1er Juillet 2024.

L'assemblée générale prend acte qu'il a été distribué 15 245 € de dividendes au titre de l'exercice précédent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les associés présents.

Thérèse ROQUIER

Guillaume ROQUIER

Stéphanie ROQUIER

Michel ROQUIER

Thibaud ROQUIER

ABITA
Société à responsabilité limitée au capital de 121 960 €
Siège social : 10 rue de Verdun 17340 Chatelaillon-Plage
RCS La Rochelle 413 479 361

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 9 JUIN 2024

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

Madame, Monsieur.

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 31 Décembre 2023.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévues par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

1°) Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé :

La maison sise à Chatelaillon impasse de l'étang est louée depuis le 15/01/2022

2°) Activités en matière de recherche et de développement :

Néant

3°) Événements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice :

Néant

4°) Affectation du résultat :

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice, soit 716,98 € sur le poste « autres réserves »

Nous vous rappelons qu'il a été distribué 15 245,00 € de dividendes au cours de l'exercice précédent.

5°) Nous vous demandons d'approuver les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code du Commerce et qui font l'objet d'un rapport spécial établi par la gérance qui sera lu dans quelques instants.

6°) Présentation des comptes annuels

Nous allons vous présenter plus en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation. Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent. Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles et vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions qui vous sont proposées.

La gérance



bakertilly

SARL ABITA

Location d'immeubles

10 Rue de Verdun

17340 CHATELAILLON PLAGE

Siret : 41347936100045

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié Conforme et Véritable

le 12 Juin 2024

Attestation d'Expert Comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de la SARL ABITA pour l'exercice du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2023 et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts-Comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	424 854
Chiffre d'affaires	10 866
Résultat net comptable (Perte)	**-717**

A Rochefort
Le 16 mai 2024

Pour Baker Tilly STREGO

Signé par
Dominique GRANGEREAU
Signature numérique de : Dominique GRANGEREAU
Date : 21-05-2024 20:25
Lieu : ROCHEFORT
31353932353537...

Dominique GRANGEREAU
Expert-comptable

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	56 000		56 000	56 000
Constructions	224 000	16 028	207 972	215 812
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	10 000	3 002	6 998	8 466
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	267		267	267
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	123 650		123 650	143 650
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**413 917**	**19 031**	**394 886**	**424 195**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				28 982
Disponibilités	29 967		29 967	30 967
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**29 967**		**29 967**	**59 949**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**443 884**	**19 031**	**424 854**	**484 144**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	121 960	121 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	12 196	12 196
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	133 704	150 966
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-717	-2 017
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**267 143**	**283 105**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	156 522	198 785
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188	1 121
Dettes fiscales et sociales		1 132
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**157 710**	**201 039**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**424 854**	**484 144**
(1) Dont à plus d'un an (a)	155 507	197 835
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 203	3 204
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 866	11 317
Chiffre d'affaires net	**10 866**	**11 317**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	1	20
Total I	**10 867**	**11 338**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	6 278	3 252
Impôts, taxes et versements assimilés	1 218	1 433
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 308	9 308
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	**16 804**	**13 994**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-5 938**	**-2 656**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	6 736	6 813
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 018	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		541
Total V	**7 754**	**7 354**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		441
Intérêts et charges assimilées (4)		6 274
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 116	
Total VI	**1 116**	**6 715**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**6 639**	**639**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**701**	**-2 017**

Compte de Résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	18 582	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**18 582**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	20 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**20 000**	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 418**	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**37 203**	**18 692**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**37 920**	**20 709**
BENEFICE OU PERTE	**-717**	**-2 017**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entites liees
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABITA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 424 854 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 717 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 80 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	290 000			290 000
Immobilisations financières	143 917		20 000	123 917
Total	**433 917**		**20 000**	**413 917**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 722	9 308		19 031
Immobilisations financières				
Total	**9 722**	**9 308**		**19 031**
ACTIF NET				**394 886**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 121 960 € décomposé en 12 196 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 157 710 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 015	1 015		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 188	1 188		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	155 507		155 507	
Produits constatés d'avance				
Total	**157 710**	**2 203**	**155 507**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	164 809			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 164 809 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	1 188
Total	**1 188**